



LE BÂTIMENT : UN SECTEUR QUI RECRUTE

Formation de Maçon - Maçonne à Béziers

J'inscris des candidats

UNE OPPORTUNITÉ POUR VOS CANDIDATS

Le Conseil Régional d'Occitanie finance aux demandeurs d'emploi des places en formation pour devenir **Maçon - Maçonne**.

La formation se déroulera au centre **Afpa de Béziers du 27 septembre 2021 au 1er avril 2022**. Les stagiaires en formation peuvent être hébergés sur place et bénéficier du restaurant collectif du centre.

Une réunion d'information aura lieu le **mardi 7 septembre à 9h** au centre de Béziers.

Merci d'utiliser le formulaire d'inscription ci-dessus afin de nous permettre de comptabiliser le nombre de participants à cette réunion et d'assurer les conditions sanitaires nécessaires.

DEVENIR MAÇON - MAÇONNE

LE MÉTIER :

Le maçon est le premier sur un chantier. Murs, planchers, cloisons internes, panneaux préfabriqués, blocs de fenêtre, il met en place l'ossature d'immeubles, de maisons, bureaux, centres commerciaux... La bonne marche du chantier dépend de la qualité de son travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Construire des ouvrages en maçonnerie (comprend la réalisation d'enduits et des éléments de finition)
- Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis

VALIDATION VISÉE :

Titre professionnel de niveau 3 (équivalent CAP/BEP) de maçon - maçonne.

Je consulte la fiche de la formation



Une affiche pour vos locaux recevant du public

Pour aider vos publics à découvrir cette formation, vous trouverez, en cliquant ci-dessous, une affiche au format A4, à apposer dans vos locaux.

[Télécharger l'affiche](#)

VOTRE CENTRE DE BÉZIERS :

34 rue de Costesèque, 34500 Béziers
09 72 72 39 36 (appel gratuit)
recrutement.beziers@afpa.fr



Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de limitation du traitement relatif aux données personnelles qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits par email à l'adresse dpo@afpa.fr ou en envoyant un courrier postal à l'adresse suivante : Le Délégué à la protection des données, Afpa – Tour Cityscope – Direction juridique – 3, rue Franklin – 93100 Montreuil. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme à la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Si vous ne voulez plus recevoir de mails de la part de l'AFPA, [cliquez ici](#).